

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

FOOTBALL FEMININ

COLLEGE GEORGES BRASSENS NARBONNE

FOOTBALL UNION NARBONNE



Collège Georges Brassens
NARBONNE



DOSSIER DE CANDIDATURE RENTREE 2026

NOM : Prénom :

ANNEE DE NAISSANCE :

CLASSE EN 2026/27 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème}



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

1/ PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La Section Sportive Scolaire repose sur une Convention entre le Collège Georges Brassens, le Football Union Narbonne et la Fédération Française de Football pour un public féminin en classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} à la rentrée scolaire de 2026.

L'objectif d'une Section Sportive Scolaire est de concilier réussite scolaire, sociale et sportive. La réussite scolaire de l'enfant est au cœur du fonctionnement de la section sportive. Au niveau sportif l'objet principal est la progression individuelle et collective ainsi que l'épanouissement personnel de la joueuse tout en adoptant un bon comportement.

Il s'agit donc d'un parcours exigeant. Les élèves doivent être motivées et sérieuses, avoir une réelle capacité de travail, une organisation et une gestion efficace de leur temps et de leurs activités (travail scolaire, entraînements, repos, alimentation, sommeil, etc.)

En vertu de la Circulaire MENE2009073C du 10/04/2020, la section sportive scolaire visera tout particulièrement à :

- Favoriser l'intégration des filles et développer le sentiment d'appartenance à un groupe,
- Favoriser la réussite de tous les élèves en développant leur estime de soi et un rapport à la règle, positif.

2/ CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission en section sportive est décidée par **une Commission d'Admission** composée de :

- M. DURAND Sylvain, professeur d'EPS du Collège G. Brassens, responsable de la Section Sportive Scolaire,
- Un intervenant technique de la Section Sportive Scolaire option football entraîneur au F.U.N.
- M. ROQUE Cédric, Conseiller Technique de football en charge du PPF du District de l'Aude.
- Mme SANTOMAGGIO Corina, Principale du Collège Georges Brassens.

A/ CONDITIONS SCOLAIRES

L'élève souhaitant intégrer la section sportive doit faire la preuve via son dossier scolaire :

- D'acquis scolaires solides et de résultats scolaires suffisamment bons pour permettre d'envisager une réussite scolaire à court et long terme,
- D'un comportement irréprochable en classe et au sein des établissements scolaires fréquentés.
- De motivation et d'engagement dans le dispositif ;

La Commission d'admission se réserve le droit, chaque année, de donner sa chance à une (ou des) élève(s) dont les acquis scolaires sont fragiles mais dont la participation à la Section Sportive apparaît comme un levier pour limiter le risque de décrochage scolaire, tout en ayant le comportement adapté.

L'élève souhaitant intégrer la section sportive scolaire devra être licenciée à l'Association Sportive du Collège Georges Brassens tout au long de sa participation au dispositif. Dans ce cadre, elle acceptera à son inscription la participation à des compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

L'objectif pour l'élève inscrite en Section Sportive est de poursuivre sa scolarité dans ce dispositif jusqu'en classe de 3^{ème}. Il revient cependant à l'équipe enseignante de suspendre temporairement ou définitivement la participation d'une élève à la Section Sportive si cela est jugé nécessaire, après entretien avec les responsables légaux.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

B/ CONDITIONS SPORTIVES

L'élève souhaitant intégrer la Section Sportive doit faire preuve via des tests :

- De sa motivation et de sa détermination à s'engager à long terme dans le cadre de la Section Sportive et dans le cadre du Club partenaire,
- De compétences tactiques et techniques dans l'activité football,
- D'un état d'esprit positif, compatible avec les exigences de la Section Sportive et des valeurs transmises par le Club.
- De participer au Plan Educatif Fédéral, dispositif établi par la Fédération Française de Football afin de développer les valeurs de plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité.
- ***Etre licenciée en club pour l'année 2026-2027.***

Toutes les joueuses inscrites participeront à des tests sportifs qui se dérouleront au Stade Saint Salvayre à Narbonne en présence de l'enseignant et éducateurs de la Section Sportive du Club partenaire et de la Fédération Française de Football.

C/ CONDITIONS MEDICALES

Un certificat médical d'aptitude à la pratique compétitive de l'activité sera exigé pour suivre les enseignements de la Section Sportive Scolaire.

3/ ORGANISATION

SCOLARITE ET ENTRAINEMENTS

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au Collège. Les élèves qui font le choix d'intégrer la Section Sportive ont obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. Elles sont invitées, si cela s'avère nécessaire, à participer au dispositif « devoirs faits » pour être accompagnées dans la réalisation de leurs devoirs et dans l'apprentissage de leurs leçons,

L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux séances d'entraînements par semaine (plus les 2 entraînements par semaine en club).

Les élèves inscrites, pratiquent donc 3 heures effectives de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au collège et d'entraînements au Club.

Les élèves ont la possibilité de participer à la Section Sportive tout en poursuivant leurs options.

Les cours de la Section Sportive s'effectuent au Stade Saint Salvayre à Narbonne et au gymnase du Collège Georges Brassens à Narbonne. Les élèves se déplacent avec l'enseignant jusqu'au complexe sportif, soit à pied, soit en bus (ou en minibus).

ENCADREMENT DES ENTRAINEMENTS

L'encadrement est assuré par :

M. DURAND Sylvain, professeur d'EPS.

Un animateur / intervenant diplômé mis à disposition par le FUN.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

4/ DOSSIER DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

RETRAIT DOSSIER DE CANDIDATURE AUX ENDROITS SUIVANTS :

- Collège G. Brassens, 1 rue de l'Alzeau 11100 Narbonne (tel : 04 68 42 23 43)
- Collège Georges Brassens internet : <https://georges-brassens-narbonne.mon-ent-occitanie.fr/>
- F.U. Narbonne, Secrétariat : 1 Ter rue Saint Salvayre 11100 Narbonne (tel : 04 68 65 34 11)
- F.U. Narbonne, site internet : <https://funarbonne.com>
- District de l'Aude de football : site internet : <https://aude.fff.fr>
- **Auprès des Directeurs d'Ecoles Primaires** de Narbonne et plus particulièrement aux écoles primaires du secteur du Collège Brassens, (écoles Emile Zola, Pierre Brossolette, Mathieu Peyronne et écoles primaires de Bizanet, de Névian et Montredon des Corbières).

DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dépôt du dossier d'inscription ne veut pas dire que l'élève sera prise pour la Section Sportive. C'est à l'issue de l'étude du dossier scolaire et des tests techniques que la Commission d'admission sélectionnera les élèves aptes à accéder à la Section Sportive Scolaire qui sera avalisée par les Services Académiques.

Le dossier d'inscription complet doit être réceptionné au plus tard le mercredi 8 avril 2026.

(Tout dossier incomplet ne sera pas retenu)

Vous pouvez déposer le dossier d'inscription :

1. au Secrétariat du Collège Georges Brassens,
2. par mail au Collège Georges Brassens (ce.0110068p@ac-montpellier.fr)
3. par voie Postale à l'adresse du Collège Georges Brassens :

A l'attention de la Section Sportive Scolaire option football
Collège Georges Brassens
1 rue de l'Alzeau 11100 NARBONNE

Le dossier complet comprend :

- Un dossier d'inscription avec les 5 modules complétés,
- Pour les élèves concernées : Projet d'Accueil Individualisé (PAI), Programme Personnalisé de réussite Educative (PPRE), Plan d'accompagnement spécialisé (PAP), Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- *Uniquement pour les candidates hors secteur du collège G. Brassens (demande de dérogation) :* Une copie du Livret Scolaire Unique CM2 (uniquement pour les élèves entrant en classe de 6^{ème} à la rentrée 2026) ou des bulletins de classe de Collège (uniquement pour les élèves entrant en classe de 5^{ème}),

5/ DEROGATIONS

La date limite des demandes de dérogations à présenter auprès du Directeur Académique de l'Aude a été fixée AU LUNDI 18 MAI 2026 !

Si des élèves retenues pour participer à la Section Sportive Scolaire ne dépendent pas du Collège Georges Brassens comme collège de Secteur, elles devront, faire une demande de dérogation auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). Il ne revient pas à l'établissement ou au Club d'accepter ou de refuser une demande de dérogation : cette décision est du ressort des services académiques.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

6/ CALENDRIER

➔ **JUSQU'AU MERCREDI 8 AVRIL 2026** : Date limite des dépôts des dossiers d'inscriptions.

➔ **JEUDI 9 AVRIL 2026 à 17h30 à 19h00** : Tests de sélection (Stade St Salvayre à Narbonne)

Et / Ou

➔ **MARDI 5 MAI 2026 à 17h30 à 19h00** : Tests de sélection. (Stade St Salvayre à Narbonne)

➔ **MERCREDI 6 MAI 2026** : Délibération de la commission + communication des candidates retenues.

➔ **LUNDI 18 MAI 2026** : date limite pour demander une dérogation à la carte scolaire auprès du Directeur d'Académie.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU D'AIDES POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE (ET D'INSCRIPTION), VOUS POUVEZ VOUS RAPPROCHER :

1. DES DIRECTEURS DES ECOLES
 2. DU COLLEGE G. BRASSENS (M. DURAND, professeur d'EPS)
 3. DIRECTEMENT AU STADE SAINT SALVAYRE TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DE 16h00 à 17h30 (sauf vacances scolaires) auprès de M. Sylvain DURAND.
-



Collège Georges Brassens
NARBONNE



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

1/AUTORISATION PARENTALE

COLLEGE GEORGES BRASSENS / FOOTBALL UNION NARBONNE

AUTORISATION DE SORTIE EN FIN DE SEANCE SPORTIVE :

Je soussigné père, mère, tuteurs légaux de l'élève

Autorise – n'autorise pas* ma fille :

A rentrer seule à son domicile à la fin de la séance sportive du Stade St Salvayre.

Date :

Signature du Responsable légal

***rayer la mention inutile**

AUTORISATION DE SORTIE :

Je soussigné,

Madame, Monsieur

Autorise – n'autorise pas * ma fille :

Elève en classe de

A rentrer à son domicile les jours où les séances de la Classe de football seraient éventuellement annulées. Décharge le Collège Georges Brassens et l'encadrement du Football Union Narbonne de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir sur le chemin du retour.

Sans autorisation, l'élève restera alors en étude surveillée.

Date :

Signature du Responsable légal

***rayer la mention inutile**

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT 2026/2027 :

Nous soussignés,

Père, mère, tuteurs légaux de l'élèveet

Nom : Prénom : Classe :

- Déclarons autoriser le Collège G. Brassens de Narbonne à utiliser les photos et vidéos de notre enfant dans le cadre précis de la Section Sportive et de sa promotion.
- Déclarons refuser que notre enfant soit photographiée et filmée individuellement dans le cadre précis de la Section Sportive.

Date :

Signature du responsable légal

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2/ FICHE DE LA CANDIDATE

COLLEGE GEORGES BRASSENS / FOOTBALL UNION NARBONNE

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU NAISSANCE ;

ADRESSE : VILLE :

TEL : EMAIL :

PARCOURS SCOLAIRE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE 2025/2026 :

CLASSE : LANGUE VIVANTE 1 : LANGUE VIVANTE 2 :

REDOUBLEMENT : oui non CLASSES REDOUBLEES :

CONTACTS

TELEPHONE DOMICILE : EMAIL :

MOBILE PERE (ou tuteur légal) :

MOBILE MERE (ou tuteur légal) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : Prénom :

PARENTE :

TELEPHONE FIXE : TELEPHONE MOBILE :

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission et désire inscrire ma fille :
.....en classe de :

Au Collège Georges Brassens de Narbonne en Section Sportive Scolaire option football pour la rentrée scolaire 2026.

Date :

Signature du responsable légal

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

3/ FICHE DE LA JOUEUSE

FICHE IDENTITE

NOM PRENOM :.....
DATE DE NAISSANCE : LIEU NAISSANCE ;
ADRESSE : VILLE :.....
TEL : EMAIL :.....

PARCOURS SPORTIF

LICENCE EN CLUB

SAISON 2025/2026 :..... 2024/2025 :.....
SAISON 2023/2024 : 2022/2023 :
CATEGORIE SAISON 2025/2026 :
NIVEAU COMPETITION :
DETECTIONS ANTERIEURES :
.....
POSTE PRINCIPAL OCCUPE :
BLESSURES ANTERIEURES ;

PACKAGE

TAILLES EQUIPEMENTS

TEE-SHIRT :..... PANTALON SURVETEMENT :
VESTE SURVETEMENT :..... SHORT :
POINTURES CHAUSSETTES :

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

4/ MOTIVATION DE LA JOUEUSE

NOM PRENOM :

CHARTRE D'ENGAGEMENTS

En participant à la Section Sportive Scolaire option football, je m'engage à :

1/ Etre une élève exemplaire au sein du Collège Georges Brassens, respectueuse des règles de vie au Collège, des adultes et des autres élèves,

2/ A fournir tous les efforts nécessaires dans mon travail scolaire et dans ma pratique sportive,

3/ A respecter mes camarades, mes professeurs, mes intervenants sportifs, les différents personnels du Collège,

4/ A respecter les horaires des cours et des entraînements,

5/ A porter les tenues de la section sportive qui me seront fournies et à respecter le matériel mis à disposition pour le bon déroulement des séances,

6/ A m'engager pleinement dans les entraînements proposés de façon à m'inscrire dans une réelle logique de progression,

7/ A m'inscrire à l'Association Sportive du Collège et à participer à d'éventuelles rencontres avec d'autres Section Sportives Scolaires option football,

8/ A régler la cotisation de l'inscription à l'Association Sportive du Collège.

9/ A être présente à toutes les compétitions où je suis convoquée.

En signant cette charte de bonne conduite, je m'engage à respecter le contenu. Le maintien dans le dispositif est soumis à l'acceptation de cette charte.

Signature de l'élève :

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

Je soussigné,

Madame, Monsieur

Autorise ma fille

A pratiquer le football au sein de la Section Sportive Scolaire option football agréée par l'Education Nationale.

Date :

Signature du Responsable légal

POURQUOI VEUX-TU INTEGRER CETTE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE OPTION FOOTBALL ?

REPONSE DE LA JOUEUSE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOSSIER D'INSCRIPTION

5/ CONVOCATION TESTS

LE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION, DANS LES TEMPS, COMPRENANT LES 5 MODULES VAUT INSCRIPTION ET CONVOCATION AUX TESTS. IL NE SERA PAS ENVOYE DE CONVOCATION INDIVIDUELLE.

INTERDICTION DE PARTICIPER AUX TESTS SANS UNE TENUE DE FOOTBALL AVEC CRAMpons ET PROTEGES TIBIAS ET GOURDE INDIVIDUELLE.

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur

Agissant en qualité de responsable légal de :

Licenciée au club de :l'autorise à participer aux tests d'entrée à la Section Sportive Scolaire option football du Collège Georges Brassens à Narbonne qui aura lieu au Stade St Salvayre à Narbonne.

Sauf avis contraire

Le JEUDI 9 AVRIL 2026 de 17h30 à 19h00

ET / OU

LE MARDI 5 MAI 2026 de 17h30 à 19h00

J'atteste que mon enfant est assurée pour les dommages causés ou subis à l'occasion de cette activité et je reconnais au responsable le droit de prendre toutes les mesures d'urgence qui pourraient s'avérer nécessaires.

Fait à

Le

Signature du (des) responsable(s) légal(aux)

AVIS DE LA COMMISSION D'ADMISSION A LA SECTION SPORTIVE

ACCEPTEE

REFUSEE

Commentaires éventuels :

.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature : Mme Santomaggio, Principale du collège G.Brassens.